

CITOYENNETE



11 novembre - Devise républicaine PAGE 2

ANIMATION & VIE DU VILLAGE

SAMEDI 9 DECEMBRE
TELETHON CHALEZEULE

BOURSE AUX JOUETS ET AUX VETEMENTS
MARCHÉ RANDONNÉE
MARCHÉ NORDIQUE
JEUX - ATELIER CRÉATIF
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
RESTAURATION
SOIRÉE REPAS DANSANT

DIMANCHE 10 DECEMBRE
PARADE DE NOËL !

14H - DÉPART DU STADE

Avec la Société d'Éducation Populaire de Chalzeule

14H - Grande Parade Musicale
Guzenmès des Marchés de Thize

Stade -> Rue des Prés -> Chemin de Charmartin -> Rue de Chozeire -> Rue des Clos -> Rue des Clos -> Rue Traversée -> Rue du Doude -> Maison -> Rue de la Cure -> Grande Rue -> Auberge -> Grande Rue -> Maison Commune

15h30 - goûter pour petits et grands

TOUS LES ENFANTS PEUVENT PARTICIPER DÉGUISES OU PAS !

EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL !

L'École de musique de la MJC Palente présente

Les Concerts de Noël

Dimanche 10 décembre à 15h30, église de Châlèze
Chorale "Vocodypa", direction : Léa Giret

et l'orchestre d'accompagnements "ça manque pas d'air", direction : Sandrine Kohler

Dimanche 17 décembre à 16h, église d'Amagney
L'Orchestre Junior Non Identifié, direction : Martial Cuenot & Gilles Michaud-Bonnet
et l'orchestre d'harmonie de Pouilly les Vignes, direction : Laurent Sivant

Les Rendez-vous de fin d'année PAGE 11

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT



Modes doux : début des travaux PAGE 20

DEMAIN

MARDI 5 DECEMBRE
Avec Familles Rurales & SEEB
15h30 – Roche-Lez-Beaupré
Spectacle
Relais Assistantes maternelles

MERCREDI 6 DECEMBRE
15h/17h30 – Maison Commune
Ludothèque La Toupie

SAMEDI 9 DECEMBRE
Maison Commune
Téléthon

DIMANCHE 10 DECEMBRE
Société d'Éducation Populaire
14h – Village/Maison Commune
Parade de Noël !

MERCREDI 13 DECEMBRE
Bibliothèque
17h15 – Maison Commune
Heure du Conte

**DU 15 DECEMBRE 2017
AU 1^{ER} JANVIER 2018**
Calisiola
Crèche aux Fours à Chaux

SAMEDI 16 DECEMBRE
Centre Communal Action Sociale
12h – Maison Commune
Repas des Aînés du village

MARDI 19 DECEMBRE
Clubs des Aînés
12h – Maison Commune
Repas de Noël

VENDREDI 22 DECEMBRE
Accueil de loisirs
16h – Maison Commune
Noël des enfants

11 NOVEMBRE

Une cérémonie pleine d'émotions

Le 11 novembre a donné lieu cette année à différents temps forts : remise de médailles et hommage au Monument aux morts, inauguration de la devise républicaine sur le mur de l'école et valorisation de notre champion du monde de cyclisme sport adapté. Retour sur cette matinée républicaine.



La Cérémonie au Monument aux Morts a donné lieu à une remise de médaille par le Président des Anciens Combattants, M. Claude Burney à M. Jean-Claude Dubois pour ces vingt années de Porte-Drapeau fidèle et dévoué.

Hommage à M. Demougéot

Tout le monde avait une pensée émue pour l'ancien président des Anciens Combattants, décédé cette année, Monsieur Georges Demougéot.

« Monsieur Demougéot était le maître des cérémonies à chaque commémoration patriotique et prenait le plus grand soin à organiser leur déroulement le plus parfaitement possible. Grâce à lui, ces commémorations rassemblent maintenant une grande partie de la population et la municipalité lui est très reconnaissante. Il a dignement et très régulièrement représenté la section locale des anciens combattants au cours de nombreuses manifestations.

Le mal implacable qui s'est abattu sur lui l'a emporté mais son empreinte ne s'efface pas et nous savons tous la conserver bien présente dans nos cœurs. Son patriotisme est allé jusqu'à partir un jour de fête nationale et, à chaque 14 juillet comme à chaque commémoration patriotique, nous aurons tous une pensée pour lui. »

Christian MAGNIN-FEYSOT Maire de Chalezeule



Une cérémonie qui s'est déroulée en présence de l'Association nationale des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre et du Devoir, d'un détachement du 6ème Régiment du Matériel de Besançon, des Sapeurs-Pompiers et jeunes de la Caserne Est, de la Fanfare de Chalezeule et des enfants de l'école.



« Liberté Egalité Fraternité » sur le fronton de l'école

Le 11 novembre a été l'occasion pour le village, après la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, d'inaugurer l'inscription de la devise de notre République « Liberté, Égalité, Fraternité » sur le mur de l'école. Après une belle représentation déjà la veille, les enfants de CM2 ont lu un poème alors que chaque mot sous chaque couleur, bleu, blanc et rouge, était dévoilé par le Maire, Christian Magnin-Feysot et l'Adjoint au maire à l'Action éducative, Hervé Groult.



Liberté, ... tu es hymne à la vie, ... égalité... ouvre la voix à tous les talents, ... fraternité ... qui rend possible le « vivre ensemble ».

Les enfants ont ensuite levé les drapeaux français et européen, avec les hymnes respectifs « Marseillaise » et « Hymne à la joie », devant une nombreuse assistance, rassemblée émue et fière de ces lettres gravées à l'entrée de l'école.



Battle de poésies



La veille, la jeune service civique, Charlotte, dans le cadre des ateliers TAP périscolaire, avait mis en scène les enfants dans un « Battle de poésie » illustré par des personnages de la République : Marianne, la Marseillaise, les couleurs du drapeau, ... et bien sûr mesdames « Liberté, Egalité et Fraternité » qui remportèrent ce challenge citoyen !

Des paroles d'une chanson d'enfants ont illustré parfaitement l'esprit de ces temps forts : « *Liberté Egalité Fraternité, en guise de devise pour que rien ne nous divise, Liberté Egalité Fraternité, trois mots qui donnent du bon sens à la France* ».



La devise figure dans l'article 2 de la Constitution française de 1958. La liberté et l'égalité sont posées comme principe dans l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 mais la devise est adoptée officiellement en France une première fois le 27 février 1848 par la Deuxième République, et surtout après 1879 par la Troisième République, inscrite aux frontons des édifices publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880.

Depuis la loi de Refondation de l'école de 2014, elle doit être inscrite sur les murs des écoles, tout comme doivent être présentés les drapeaux symboles de la France et de l'Europe.

MEDAILLE DE LA COMMUNE POUR ALEXANDRE

Devant une assemblée réunie nombreuse dans la Maison Commune, la municipalité a tenu à féliciter Alexandre Morel, 19 ans, qui a remporté cet été une médaille d'or et une médaille de bronze aux championnats du monde de cyclisme sport adapté (Brèves n°22).



Il a reçu des mains du maire la médaille de la Commune.

« Alexandre, tu as porté les couleurs de ton club et celles de ton village au sommet du monde. Et, cet Everest, tu l'as gravi grâce à ta volonté et ton courage. Médaillé de bronze en individuel et champion du monde en équipe au contre la montre, tu as porté également les valeurs du sport adapté au plus haut point. Dans le peloton que tu as intégré, tu as su mettre tes qualités au service de ton équipe. Tu n'es pas resté la tête dans le guidon et ta réussite collective permet au sport adapté d'avoir pignon sur rue. Ton sport donne la possibilité à tous de se remettre en selle sans s'échapper des réalités du monde. Bravo pour tes efforts qui vont servir d'exemples à de nombreuses générations.

Pour toutes ces bonnes raisons, je vais te remettre la médaille de la commune de Chalezeule. Celle-ci met en avant notre appartenance historique à la grande famille des Montfaucon dont les ruines du château nous surplombent. Le langage héraldique qui explique les blasons caractérise le nôtre de la façon suivante : « De gueules à deux bars adossés d'or », de gueules pour le rouge, à deux bars adossés d'or pour deux poissons dorés dos à dos.

Je suis très heureux de remettre cette médaille à un jeune comme toi. Cela prouve que les distinctions ne sont pas l'apanage unique des anciens comme on l'entend souvent dire à tort. Dans les futures compétitions auxquelles tu vas participer et peut-être en Australie dans deux ans, tu sauras pouvoir compter sur le soutien inconditionnel des irréductibles Chalezeulois dont tu es un des plus brillants spécimens. Bravo à toi et à toute ta famille. »

Christian MAGNIN-FEYSOT

BREVES DE CHALEZEULE N°23

Edition : Commune de Chalezeule – ISSN

Dépôt légal : Novembre 2017

Impression : Est Imprim - 650 exemplaires sur papier recyclé.

Directeur de publication : Christian MAGNIN-FEYSOT

Coordination rédaction & mise en pages : Hervé GROULT

Ont participé à ce numéro :

Jacques WUILLEMIER, Barbara LENOTTE, Les Amis de la Bibliothèque,
Julienne Javel, TUC, TCFC, le Service animation, ...

INFOS

PERMANENCES MUNICIPALITE

Christian MAGNIN – FEYSOT

Maire de Chalezeule

Tous les jours sur rendez-vous

Jocelyne IWASINTA

1^{ère} Adjointe au maire aux Finances,
à l'Action sociale et aux Solidarités

Lundi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Hervé GROULT

2^{ème} Adjoint au maire à l'Action éducative
et à la Communication

Mercredi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Andrée ANTOINE

3^{ème} Adjointe au maire à l'Animation
et à la Vie du village

Mardi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Benoît CHARPY

4^{ème} Adjoint au maire aux Travaux,
à l'Environnement et à la Forêt

Vendredi 17h30-18h30 sur rendez-vous

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h

MAIRIE DE CHALEZEULE

13 rue de la cure – 25220 CHALEZEULE

Tél. 03.81.61.04.63 – Fax. 03.81.61.29.92

mairiedechalezeule@orange.fr

FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- Vendredi 1^{er} décembre 2017,
- Mardi 26 décembre 2017,
- Mardi 2 et mercredi 3 janvier 2018.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque municipale sera fermée :
pendant les vacances de Noël (une
permanence est envisagée les mercredis).

LES PROCHAINES BREVES DE CHALEZEULE JANVIER – FEVRIER 2018

Adressez vos annonces et articles

avant le 15 décembre 2017

communicationchalezeule@gmail.com



Hommage

Michel SAVONET

Figure emblématique de la vie municipale pendant plus de 30 ans, Michel Savonet vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans.

Michel Savonet a été pendant six mandats conseiller municipal puis adjoint au maire.

Christian Magnin-Feysot, Maire, revient sur sa vie et lui rend hommage.

Création de la Maison Commune

Il naît le 7 mai 1932 à Besançon et perd son père à 5 ans. Il passe cependant une enfance heureuse avec sa sœur Marie-Thérèse, sa mère Madeleine et ses grands-parents Hortense et Constant Catet dans la maison familiale à Port-Arthur. Après la communale chazeuloise et le lycée bisontin de Saint-Joseph, il obtient un diplôme de dessinateur industriel. Il joue au basket au PSB.

Michel épouse Claude Gastel en 1955 et Catherine naît en 1956 juste avant le départ pour l'Algérie. Philippe en 1958, Christophe en 1960 et Hervé en 1966 agrandiront le cercle familial ainsi que 10 petites-filles et 5 arrière-petits-enfants. La famille s'installe à Port-Arthur en 1969.

Pendant 6 mandats en tant que conseiller municipal puis adjoint au maire, Michel s'investit totalement dans la vie associative, en particulier à la SEP et la FNACA, et dans la vie municipale à travers la création de la maison commune dont il sera un des véritables piliers.

Il prend sa retraite en 1990 pour accompagner son épouse dans sa longue et douloureuse maladie. Claude décède le 2 août 2002. Grand-père attentionné et aimant, il emménage en 2010 à Saint-Vit où il vit une retraite paisible et heureuse avec sa compagne Jeannine. Les voyages et les amis rythment la retraite de cet homme au grand cœur et à la bonne humeur communicative. Ses obsèques ont été célébrées samedi 4 novembre, en l'église de Chazeule. Nos condoléances.

« Toujours aller droit au but ! »

« Michel, au nom de tous ceux que j'aime appeler les irréductibles Chazeulois, je veux te remercier pour ton dévouement inconditionnel envers ta belle commune pourtant durement touchée par de nombreux décès cette année. Avec le regretté André Martin et Raymond Reylé, tes anciens pairs et maires au sein du conseil municipal, tu as contribué au rayonnement du village où tu as passé toute ton enfance.

Tu étais le maître des cérémonies dans ta maison commune où tu maniais aussi bien les étiquettes que les ballons de basket. Tu étais également Monsieur Sécurité et tu as même présidé pendant un temps le conseil des enfants. Tu n'aimais pas les longs discours et préférerais toujours aller droit au but et pour cela je ne m'éterniserai pas. Ton empreinte sera pourtant éternelle et nous n'oublierons pas ton franc-parler et ta bonne humeur communicative.

Tu fais partie des amis de Georges, notre Georges Demougeot, qui lui s'est éteint le 14 juillet dernier alors que toi tu es parti à la Toussaint. Nous aurons tous une pensée pour toi chaque année en cette saison où la lumière s'éteint progressivement l'après-midi. Ta lumière comme celle de Claude ton épouse éclairera nos vies et celles de tous ceux qui ont eu la chance de faire un bout de chemin avec toi.

Merci encore à toi Michel »

**Christian Magnin-Feysot
(4 novembre 2017)**

TOUTES LES INFORMATIONS
LES INFORMATIONS SUR LES SERVICES,
LES ASSOCIATIONS, LES NOUVEAUX ARTICLES, ...
Sur le Site Internet

Chalezeule.fr



COMPTE-RENDUS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Sur les 12 panneaux
municipaux et en mairie.

INSCRIPTIONS **SUR LES LISTES ELECTORALES**

Pour être inscrits sur les listes électorales en 2018, il faut faire les démarches en mairie avant le 31 décembre 2017. Pensez également à signaler tout changement ayant une incidence sur les listes électorales : nouvelle adresse (même lors d'un déménagement à l'intérieur de la commune), composition de la famille, (exemple : départ d'un enfant majeur, inscrit pour une autre commune, ...).

Pour votre inscription, rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

L'ACTUALITÉ
Sur la page Facebook Chalezeule



AFFOUAGE 2018
Inscriptions en mairie
du 13 au 30 novembre 2017
Pas d'inscriptions sans attestation d'assurance.



Attention

- Accès et conditions d'exploitation difficiles
- Abattage préalable des arbres

COMMUNE DE CHALEZEULE
Travaux & Environnement

BIENVENUE A MIREILLE !

Mireille Cardon, nouvelle secrétaire de mairie, remplace depuis octobre 2016 Sophie Morel qui continue sa carrière à la Ville de Besançon en tant que Rédacteur à la Direction Santé. Mireille est en charge de la partie comptable et paye, ainsi que des missions de ressources humaines.



Après 20 ans de carrière dans une entreprise privée, mettre à profit ses compétences et son expérience au service de la commune s'est avéré une belle opportunité pour notre chazeuloise. Après un an d'expérience, la voici prête à affronter chiffres budgétaires et calculs des salaires municipaux.

LES CHAZEULOISES EN SERVICE CIVIQUE

A la rentrée de Septembre, la commune a accueilli deux jeunes chazeuloises sur les missions offertes en service civique. Leur service dure dix mois autour de projets personnels et objectifs municipaux.

Charlotte Groult, 19 ans, a pour mission l'animation dans l'objectif de développer des activités avec les enfants sur le thème de la citoyenneté.



En tant qu'ancienne élève de l'école de Chazeule, elle est ravie de pouvoir mettre sa pierre à l'édifice et participé au développement de l'animation du village. « Coach » des moins de 11 ans au club de Handball de Palente, elle prend plaisir à encadrer les enfants. Dès janvier Charlotte effectuera un BPJEPS loisir tout public.



Barbara Lenotte, 20 ans, est engagée pour la mission de développement et l'animation de la communication locale.

Elle est en charge de la gestion du site internet de la commune et d'autres supports numériques tel que la bibliothèque en ligne, le blog « les petits blogueurs » de l'accueil de loisirs, la création des supports de communication (articles, photographies...) ... et partage quelques heures avec l'équipe d'animation sur les temps d'accueil de loisirs périscolaires. En parallèle, Barbara est étudiante en Bachelor tourisme, et passionnée, elle s'entraîne pour de futures compétitions et donne des cours de danse Latine (Bachata).

PACS : en mairie depuis le 1er novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Textes de référence

- Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle
- Décret relatif aux pactes civils de solidarité
- Circulaire du 10 mai 2017 de présentation des dispositions en matière de PACS

La Fête du Livre jeunesse de la MJC de Palente 2018 innove : une journée d'animation est organisée dans une commune de l'Est Bisontin et pour cette première c'est Chalezeule qui a été choisie !

Au programme de cette journée, à noter dans vos agendas : expositions des projets de l'école, Battle de lecture, parcours des Héros, spectacle, concert, ... et le comité d'animation du village s'est associé à cet évènement en proposant ce jour-là de poursuivre par un repas champêtre, un bal, une retraite aux flambeaux, ...

Les enseignantes, les animatrices, la bibliothécaire, les élus, les associations, les délégués de parents, ... se mobilisent avec la MJC pour réussir cette journée des « Héros Chalezeulois » fixée au vendredi 18 mai 2018 et enrichissent chaque jour le programme qui sera arrêté début 2018.

Peut-être avez-vous des idées ? Vous souhaitez participer à l'animation de cette journée ? Vous pouvez pour cela écrire en mairie ou à communicationchalezeule@gmail.com.

La Fête du Livre se déroulera du 14 au 20 mai 2018 et aura pour thème " Héros ".

Voici les premières pistes bibliographiques pour cette édition :

- Héros de la mythologie, des contes et des légendes.
- Héros et Superhéros.
- Héros de la littérature jeunesse.
- Héros du quotidien (famille, amis, amoureux, doudous...).
- Grandes figures du monde (scientifiques, humanistes, inventeurs...)



ET SI LES HEROS C'ETAIENT LES CHALEZEULOIS ?

RÉPONSE
LE VENDREDI
18 MAI 2018 !
FÊTE DU LIVRE
& DU VILLAGE
RETENEZ CETTE DATE !

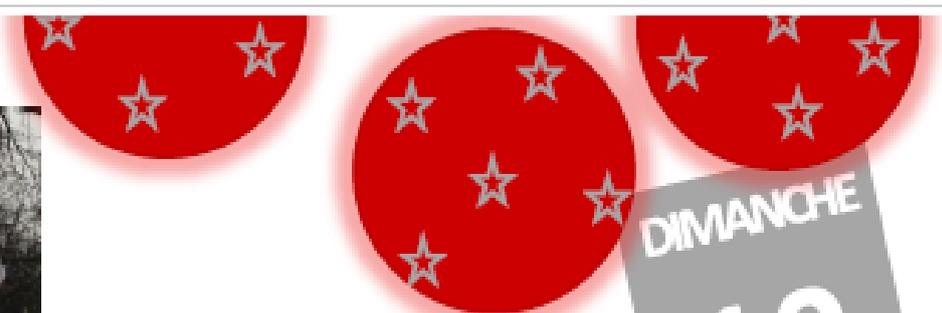
**Et vous pouvez participer
dès maintenant
au concours d'affiches !**

Comme chaque année, la MJC Palente nous invite - amateur ou professionnel- à participer au concours d'affiches pour la Fête du livre jeunesse de Palente.

- Le lauréat recevra une récompense de 200 €.
- Le vote du public puis celui d'un jury de professionnels détermineront l'affiche retenue.
- Dépôt de l'affiche à la MJC Palente (ou envoi par mail) au plus tard le 30 janvier 2018.

Attention, il est obligatoire d'insérer un visuel fixe contenant du texte (à télécharger sur le site www.mjc-palente.fr en format PNG) dans votre affiche. Si vous ne savez pas faire la manipulation, prévoyez la place adéquate et nous nous en chargerons une fois votre affiche reçue. Le règlement complet est également à télécharger sur le site www.mjc-palente.fr

PARADE DE NOEL



14H – DEPART DU STADE

PARADE DE NOEL !

Avec la Société d'Education Populaire de Chalezeule

14H – Grande Parade Musicale

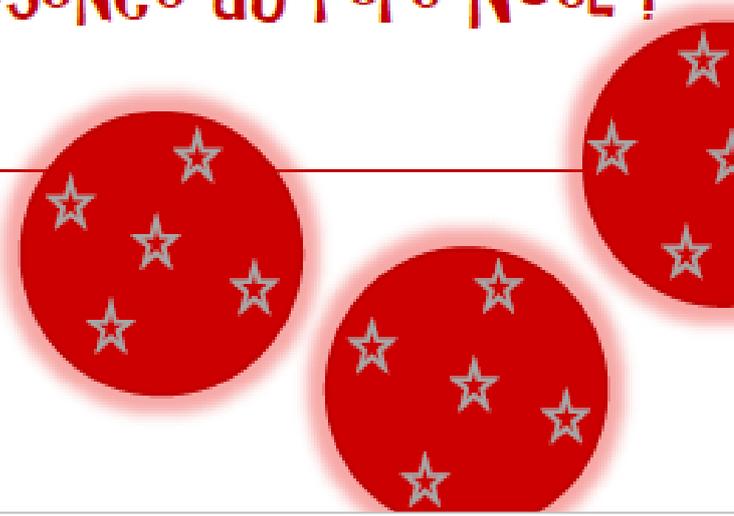
Guggenmusik des March'Mollo de Thise

Stade > Rue des Prés > Chemin de Charmarin > Rue de Chouaire >
Ruelle des Clos > Rue des Clos > Rue Traverse > Rue du Doubs
Mairie > Rue de la Cure > Grande Rue > Auberge > Grande Rue >
Maison Commune

15H30 – Gôûter pour petits et grands

TOUS LES ENFANTS PEUVENT PARTICIPER DEGUISES OU PAS !

EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL !



Avec le soutien



COMMUNE DE CHALEZEULE
Animation & Vie du Village

1^{ER} SEPTEMBRE

Ouverture du nouveau carrefour à Port Arthur



C'est M. le Maire, Christian Magnin-Feysot qui a enclenché officiellement la mise en fonction des feux tricolores du nouveau carrefour à Port Arthur qui ouvre un nouvel accès à l'espace commercial mais également au village. De l'avis de beaucoup, ce carrefour, qui permet un accès plus direct au village, est apprécié par les habitants.

C'est l'occasion de rappeler que, par contre, l'accès par la Route départementale du Chemin de Combe Balland est uniquement réservé aux véhicules de secours en intervention. La Gendarmerie est invitée à faire des contrôles réguliers pour ne pas mettre en danger les services de secours et donc les interventions en secours eux-mêmes !

Enfin, la voie des Agasses entre la boulangerie et le restaurant rapide, a entièrement été rénovée avec un sentier sécurisé pour les modes doux, vélos et piétons.



4 SEPTEMBRE

Rentrée des classes : les nouveautés.

C'est reparti pour une année sur les bancs de l'école. Premiers pas pour les plus petits et premiers lancers francs pour les plus grands.

La rentrée 2017-2018 s'est passée sous le soleil et sans accroc pour tous les enfants chazeulois. L'ensemble des services municipaux, techniques et animation, ont préparé cet été au mieux les classes et espaces scolaires et périscolaires. L'été est l'occasion de grands ménages et de travaux et d'installation d'équipements.

Parmi les nouveautés, le panier de basket demandé par les enfants, le panneau de signalisation extérieur et les panneaux d'information intérieurs, l'éclairage revu pour l'accueil de tableaux-vidéo-projection, rideaux dans une classe, nouveau four à la restauration scolaire, ... mais aussi un nouveau tri des déchets recyclables.



Côté animation des temps péri-éducatifs, de nouveaux ateliers ont été mis en place : allemand avec le comité de jumelage de Thise, arts plastiques avec l'association « Mets ta blouse ! », motricité gymnastique avec Andrée Antoine, théâtre et danse avec les jeunes en service civique, ...

Malgré l'arrivée de nouvelles familles du côté du Pray, les effectifs comptent 106 élèves (au 1^{er} novembre), les classes restent surchargées faute de pouvoir réouvrir une cinquième classe.

Seule déception, le non renouvellement du poste d'Emploi Vie Scolaire d'Evelyne à l'école. Le Conseil d'école qui réunit les enseignantes, les délégués de parents d'élèves et la commune, a adressé une motion de soutien et d'inquiétude au Directeur des services de l'Académie dans le Doubs.

« Elle est un maillon de réussite de la concertation et la co-construction des actions éducatives du projet d'école et du projet éducatif territorial facilitant la communication entre tous les acteurs : équipe enseignante, équipe d'animation, délégués de parents d'élèves, élus, ... » (extraits).



12 SEPTEMBRE

Concert pour les enfants de la nouvelle École de musique !



La nouvelle École de musique intercommunale de la MJC de Palente pour l'Est Bisontin est née (Brèves n°22). A cette occasion, elle a donné à toutes les classes un mini concert permettant de présenter les différents instruments accessibles après un an d'une formation de base.

16 & 17 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine : Une avant-première !

L'association Calisiola proposait comme chaque année de participer aux Journées du Patrimoine avec les traditionnelles visites des Fours à Chaux. Dimanche, « Chœur en timbre » présentait en avant-première leur dernière création « Marco Polo ». « Chœur en timbre » est une association qui regroupe un ensemble vocal de 15 jeunes filles de 12 à 17 ans sous la responsabilité de Dominick Deloffre.



Chaque projet de spectacle est préparé pendant 2 ans, ce qui permet d'approfondir la maîtrise des partitions et de pouvoir inclure une maîtrise de la scène et de l'organisation du spectacle (mise en scène, costume...). L'objectif est en premier lieu d'initier une autonomie (pas de direction comme dans les autres chœurs et ensembles vocaux) aux actrices/ chanteuses et de fédérer une écoute artistique au sein du groupe. Le second est d'offrir au public un spectacle (et non pas un concert) alliant l'art de la scène et du chant. Les années 2016 et 2017 ont été consacrées à la cantate musicale « Marco Polo ou le livre des merveilles » de Pierre Feillens pour voix blanches et piano. Ce fut l'occasion de remettre des Dons à l'association des Donneurs de Sang de Thise et environs.



24 SEPTEMBRE

Les enfants protègent la nature



Les enfants des ateliers péri-éducatifs TAP se sont à nouveau engagés dans l'opération « Nettoyons la Nature ». Résultat après différents lieux passés au peigne fin, 35 kg de petits déchets en tout genre ont été ramassés

Cette participation faisait suite à une « Semaine environnement et citoyenneté » organisée la première semaine de rentrée.

Elle est le point de départ de différents défis qui seront relevés dans l'année de collectes : bouchons, piles, ampoules, cartouches, ...

Les chazeulois seront bientôt invités à les aider à relever ces défis !

28 SEPTEMBRE

Rencontre avec les entreprises

Réunies au sein du GE-EST (Groupement des Entreprises de l'EST), les entreprises de l'ex zone BTC (Besançon Thise Chazeule) devenue « Espace d'Activités Chazeule - Thise » ont rencontré Alain Blessemaille, Vice-Président CAGB (compétente depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les zones économiques – Voir article) et le maire, Christian Magnin-Feysot, pour échanger sur les aménagements en cours et les projets possibles de communication, signalisation, voirie, ...



29 SEPTEMBRE

Conférence : S'épanouir dans la relation adulte /enfant avec la communication non-violente

Le vendredi 29 septembre, les structures petite enfance de l'Est Bisontin (SEEB), le Relais Familles Assistants Maternels et le multi-accueil « Les p'tits loups » de Chazeule organisaient pour la première fois une soirée conférence – débat sur le thème « comment s'épanouir dans la relation adulte-enfant, avec la communication non-violente ? ».



Une trentaine de participants (parents, assistants maternels, éducateurs de jeunes enfants, enseignants, professionnels de la petite enfance...) ont assisté à une conférence menée par Mathilde AZZOUZ, formatrice en Communication Non Violente (CNV).

A travers des expérimentations, des échanges et des débats, Mathilde AZZOUZ a présenté la Communication Non Violente comme un art de vivre afin de mieux communiquer avec soi et les enfants au quotidien. Comment favoriser les moments de qualité avec les enfants dont on a la charge ?

Prendre conscience de nos besoins, de nos émotions, savoir en parler avec les enfants, et ainsi mieux accueillir les leurs ! Un temps de réflexion sur soi pour aspirer à une communication plus légère, plus consciente afin de transformer ces situations du quotidien en moment de rencontre et d'épanouissement plutôt qu'en luttés de pouvoir.

Une belle soirée de sensibilisation à la Communication Non Violente. Pour plus de renseignements sur la CNV (stage, formation...), vous pouvez retrouver toutes les informations sur <http://declic-cnveducation.org/> ou sur le site de l'association Bisontine Com'Unique.

29 SEPTEMBRE

Don du Sang à la Maison Commune.

L'appel de rentrée de l'Amicale des Sapeurs- Pompiers a réuni 35 volontaires dont 5 nouveau. Prochaine collecte : Vendredi 4 mai 2018 de 16h à 19h30.

30 SEPTEMBRE

Les « Amis de la bibliothèque chez Charlot »

Cinquante et un participants sont partis à Corsier sur Vevey, au manoir de Ban, résidence de Charlie Chaplin.

Pendant 1h30, le groupe s'est immergé dans la vie et l'œuvre de ce génie précurseur du cinéma moderne. Deux jeunes guides passionnés de cinéma ont su nous tenir en haleine dans un studio parfaitement reconstitué avec un mélange de personnages en cire, des extraits de film, de la musique et des décors extraordinaires.



Ensuite, nous avons pu retrouver l'intimité de la famille Chaplin dans leur très beau manoir devenu musée et planté dans un parc aux arbres tricentenaires.

La journée s'est poursuivie pour les uns au musée de l'Hermitage avec une très belle collection d'impressionnistes, pour les autres en balade dans les rues typiques du vieux Lausanne ou encore au musée de l'Olympisme.

Après cette journée bien remplie, nous avons partagé un moment de convivialité à l'auberge de Chalezeule avant de nous séparer.

Merci à tous les participants, toujours gais et pleins d'entrain d'avoir contribué à la réussite de ce voyage.

Les Amis de la Bibliothèque

 **COMMUNE DE CHALEZEULE**
Animation & Vie du Village

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mercredi 13 décembre 2017 –17h15



**Heure
du Conte**

Prochaine heure du conte :
Janvier 2018

Nouvelle saison pour le Thise Chalezeule Football Club

Pour la saison 2017-2018, une vingtaine de joueurs de U 6 à U 9 s'entraînent à Thise le mercredi de 14 h à 15 h30 sous les conseils de BERTOCCHI Jean-Pierre, PETETIN Jojo, MASSON Claude et ponctuellement de joueurs seniors.

Ils participent toutes les 3 semaines environ à des plateaux qui regroupent 8 équipes.



Depuis cette saison, le club a quitté le groupement de jeunes Grand Besançon Est et essaie de créer des équipes dans les catégories U 11 à U 18.

Cette année, nous avons pu engager une équipe U 11. Ces joueurs s'entraînent le mercredi de 14h à 15h30 à Thise sous les ordres de BEUDAERT Dimitri et BAHMED Rabah et entamera son championnat au mois de Novembre.

Nous avons besoin de jeunes de 10 ans à 18 ans pour former des équipes. N'hésitez pas à prendre contact avec le club.

45 joueurs forment le groupe Seniors qui s'entraînent le mercredi et vendredi de 19h 30 à 21h 30 à Thise ou à Chalezeule sous les ordres de RICHET Johann et BERTO Gérard. 2 équipes participent au championnat de District (la 1ère en Départementale 2 et la 2ème en Départementale 3).

Le club organise pour financer différentes actions de l'année 2 lotos (à Thise) et 2 vide greniers (1 à Chalezeule et 1 à Thise).

Thise Chalezeule Football Club

8 rue de la Bouleraie
25220 THISE
06 59 00 83 87
monot.didier@sfr.fr

7 OCTOBRE

Fête des Soupes et des Sorcières



Le Trait d'Union Chalezeulois donnait à nouveau rendez-vous aux Fours à Chaux pour fêter, au cœur de l'automne, les sorcières, entourées de chauve-souris et de toiles d'araignées, et pour déguster de bonnes soupes. Un des spectacles très apprécié : le numéro d'Ob rythmée présenté par Gabrielle, avec la complicité de son chien Coocky. Un temps agréable, un nombreux public, une bonne ambiance, musique, ... tout était réuni pour à nouveau une belle réussite de cette soirée festive devenue incontournable !



4 NOVEMBRE

1^{er} tournoi de Badminton

L'association Tennis Badminton de Chalezeule organisait toute une journée son 1^{er} tournoi interne de Badminton.



7 OCTOBRE

132 Brioches vendues pour l'ADAPEI.

C'est le nombre de brioches vendues lors de l'opération pour l'ADAPEI pour un total de 920 euros, récoltés par les bénévoles chazeulois : Mme ARDIET, Mme BILLARD, Mme BURNEY, Mme CONVERSY, Mme FAVROT, Mme FERRAND, Mme FUCHS, Mme GUILLIN, M. MISSEMER et Mme ROBBE. Bravo et merci à eux pour leur geste de solidarité.

7 OCTOBRE

Comice cantonal : Prix attribués au GAEC Dubois !



Le Groupement Agricole d'Exploitation (GAEC) Dubois participait comme chaque année au Comice Cantonal qui s'est déroulé à Cendrey. Onze exploitations et 110 bovins étaient présents.

La ferme de la famille Dubois reçut de nombreux prix : Isafora : deuxième lactation troisième de sa section ; Inoui : en première lactation première de sa section ; Nuage veau + de 6 mois : en présentation non classée ; Hartemis tatie + 5 ans : première de sa section ; et Luciole génisse + 30 mois : première de sa section.

Félicitations à nos agriculteurs du village.

26 OCTOBRE

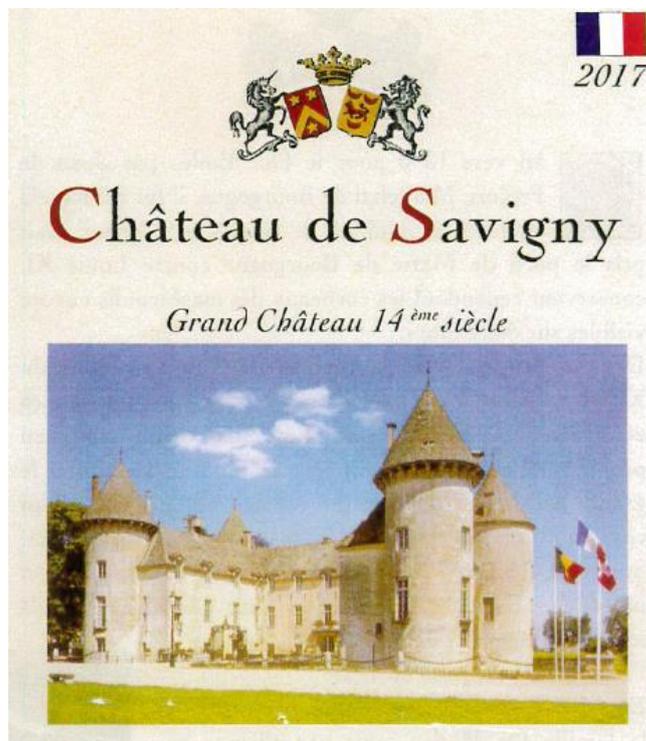
La seconde vie du corbillard



Le corbillard chazeulois a pris la direction du musée de Savigny-lès-Beaune.

Michel Pont, collectionneur viticulteur et propriétaire de ce musée bourguignon, est venu le chercher pour l'ajouter à sa collection déjà bien fournie.

Entrée gratuite au musée pour les Chazeulois pour les remercier.



CHÂTEAU DE SAVIGNY-LES-BEAUNE
B.P. 15 - 21420 Savigny-les-Beaune
Michel et Christophe Pont, Propriétaires-Récoltants
Tél. 03 80 21 55 03 – Fax 03 80 21 54 84
www.chateau-savigny.com

Déchetterie des Andiers

Horaires d'Hiver

Du lundi au samedi : 8h30-12h20 & 13h30-16h50

ATTENTION :

La déchetterie est fermée tous les 3^{èmes} mardis du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts.

Déchetterie de THISE-CHALEZEULE

ZI des Andiers, rue des Bruyères
25220 THISE

Tél./Fax : 03 81 40 09 42

SYBERT / www.sybert.fr : 03 81 87 89 40 – dechetterie@sybert.fr

Visites - découverte du Centre de tri



Cette année, le SYBERT a choisi d'ouvrir ses portes au grand public lors de présentations du centre de tri. De multiples thématiques sont abordées à propos de "l'après-vie" des déchets : que deviennent-ils après la poubelle ? Où vont-ils ? Comment sont triés les emballages ?

Ces questions pratiques sont abordées par les animatrices du SYBERT lors des présentations en salle. Vous aurez un aperçu du process grâce aux vidéos de contrôle et un passage sur la galerie donne aussi une vue générale sur le centre de tri.

Des places sont encore disponibles pour les prochaines visites

- jeudi 21 décembre de 18h à 20h
- lundi 8 janvier / 10h-12h
- jeudi 25 janvier / 18h-20h
- lundi 5 février / 15h-17h
- mercredi 14 février / 14h30-16h30

Infos pratiques :

- visites gratuites, de 2h environ
- enfants autorisés à partir de 8 ans
- sur inscription uniquement

Lieu : Centre de tri, 4 rue Einstein, 25000 Besançon

Inscriptions : www.sybert.fr / 03 81 87 89 40 ou prevention@sybert.fr

EXTINCTION ECLAIRAGE LA NUIT



Comme elle s'y était engagée, avant de décider de prolonger l'expérimentation en cours, la municipalité propose un nouveau questionnaire adressé aux habitants en supplément des Brèves de Chalezeule pour recueillir leurs avis.



RAMASSAGE FEUILLES ET NEIGES

Rappel : les feuilles mortes d'automne et la neige fraîche d'hiver sur les abords et trottoirs doivent être déblayées par les propriétaires devant leurs habitations.

DECHETS : RESPECT DE LA NATURE ET DES LIEUX PUBLICS

La photo prise par un chalezeulois est plus parlante que de grands discours... Merci à chacun de respecter les lieux publics et d'utiliser les poubelles installées à cet effet ou à défaut de ramporter vos papiers, bouteilles, ... et autres déchets.



Remise de prix de fleurissement à la Commune et à Mmes & Mrs BELIN et FAVROT.

La cérémonie de remise des Prix qui s'est déroulée ce jeudi 5 octobre à Micropolis Besançon dans le cadre du Carrefour des maires sous la double présidence de Christine Bouquin, Présidente du Département et de Pierre Simon, Vice-Président du Département et Président de Doubs Tourisme.



En 2017, 84 communes se sont inscrites au label *Villes et villages fleuris* animé par Doubs Tourisme pour le compte du Conseil départemental. Douze journées ont été nécessaires pour découvrir les communes engagées dans la préservation de l'environnement, la valorisation de l'habitat et les réalisations végétales et florales. Au terme de ces visites terrain, 90 structures (communes, écoles, fermes en activités, fermes anciennes et fruitières) seront récompensées en 2017.

21 communes ont reçu le label « 2 fleurs » dont Chalezeule.



Le 20 octobre, c'était au tour de la CAGB de récompenser les communes et surtout les particuliers pour leur participation au concours de fleurissement.

Nos félicitations à Mme et M. Belin pour leur prix d'excellence et Mme et M. Favrot pour leur prix d'honneur.

RESEAU ASSAINISSEMENT

Attention ! tous les habitants de la commune doivent raccorder leurs propriétés au réseau d'assainissement avant le 1er juillet 2018.

Pour tout renseignement :

DEA (direction Eau assainissement)

Ville de Besançon

94 avenue George Clémenceau BESANCON -
03.81.61.59.60.

CONSTRUIRE SANS DETRUIRE

Un nouveau téléservice pour construire sans détruire :

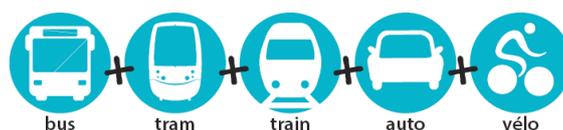
www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Dans le cadre du plan d'actions anti-endommagement des réseaux, le téléservice www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr est mis en place pour prévenir les accidents et incidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques. Concrètement, toute personne envisageant de réaliser des travaux à l'obligation de consulter, à partir du 1^{er} juillet 2012, le nouveau téléservice www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr afin d'obtenir la liste des exploitants auxquels ils devront adresser les nouvelles déclarations réglementaires de projet de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT). Ce guichet unique remplace le dispositif de recensement des réseaux et de leurs exploitants gérés avant le 1^{er} juillet 2012 par chaque commune.

Pour en savoir plus :

www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

DEPLACEMENTS



+ de MOBILITÉ
avec votre *abonnement*
annuel Ginko !

Réalisation de la liaison mode doux des Près-de-vaux (Besançon) à Chalezeule (Camping)

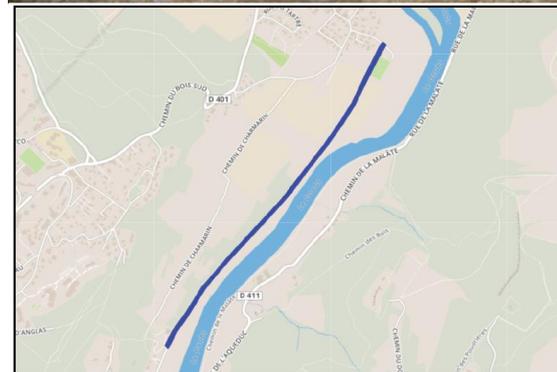
La Communauté d'agglomération du Grand Besançon porte le projet de la réalisation d'une liaison mode doux reliant les Près-de-vaux (Besançon) à Chalezeule près du stade des Peupliers, sur la rive droite du Doubs, en pied de colline.

Ce projet de piste cyclable s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur des itinéraires cyclables de 2025 et le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Il constitue un itinéraire d'environ 5 kms dont 1,8 km de linéaire avec raccordement aux voiries communales existantes de Besançon et de Chalezeule. Il reliera ainsi l'Espace commercial de Chalezeule et sera prolongé dans un premier temps jusqu'au camping. Un projet est déjà en cours pour réaliser en 2019 le tronçon manquant jusqu'à la vélo-route à l'entrée de Chalèze, en lien avec un réaménagement des voies de la RD par le Département du Doubs, année de la réouverture de la piscine.

Dans sa conclusion de l'enquête publique de début d'année, le Commissaire-enquêteur a relevé les enjeux positifs, enjeux écologiques et sociétaux, de cette création de liaison mode doux (alternative à l'usage de l'automobile, demande utilitaire des usagers, demande sportive, de loisirs et touristique, accès de proximité aux espaces naturels, promotion de la santé,...) en étant particulièrement respectueux de l'environnement, des exploitations agricoles (nombreux passages) et en ayant le souci d'économie (prévision de 125 euros le mètre linéaire). Le projet est évalué à 625 000 euros TTC, porté par la CAGB.

Les travaux ont démarré le 25 septembre dernier. Le revêtement sera bientôt déroulé mais les travaux d'aménagement se poursuivront pour une ouverture de la voie au printemps. La voie est donc pour l'instant fermée, le temps d'installer la signalisation et de construire des murets à coulevres et des passages « canadiens » pour animaux. La Commune réfléchit à cette occasion avec le Département à une limitation de la vitesse sur la RD reliant le village au nouveau rond-point de l'entrée Sud et Ouest de l'espace commercial.



Découverte d'obus et de goupilles

Malgré le bon avancement, les travaux ont été ralentis par une trouvaille inattendue. En effet au court d'une journée de travail sur la voie, les ouvriers ont mis au jour un obus de 35 cm. Le service de déminage est intervenu dès le lendemain pour rendre inoffensif cet engin explosif datant probablement de la Seconde Guerre mondiale. Pour éviter d'autres mésaventures de ce genre, il a été fait appel à la société Conseil Détection Contrôle Ingénierie (CDCI) de Favorney, spécialisée dans la détection des réseaux.

La société CDCI est restée plusieurs jours sur le site et a détecté sept obus dont deux étaient déjà éclatés. Elle a également mis au jour des goupilles de grenades et des pointes d'acier, grâce à ce radar de sol qui a été développé au départ par l'armée américaine pour la recherche de mines antipersonnel.

Ne jetez plus vos vieux vélos !

Vélocampus Besançon est une association loi 1901 dont l'objectif est la promotion de la bicyclette pour tou(te)s comme mode de déplacement actif et durable sur le territoire bisontin et l'agglomération.

Cette association possède une filière de récupération de vélos, afin de valoriser des objets voués à l'abandon et/ou à la destruction.

Chaque jour, des centaines de vélos partent à la ferraille alors qu'ils peuvent être réparés et utiles à de nombreuses personnes.

Il s'agit donc de remettre un maximum de vélos et de pièces dans le circuit, pour lutter contre le gaspillage. Si votre ancien vélo vous encombre, faites-en don à l'association Vélocampus, quel que soit son état, et il retrouvera un heureux propriétaire.

contact@velocampus-besancon.org
www.velocampus-besancon.org

Dégradation de mobilier urbain

Depuis l'été, le mobilier et les aménagements urbains disposés pour le bien-être des habitants et usagers à Chalezeule est régulièrement dégradé. Pour exemple, certains utilisateurs malveillants ont brisé la barrière qui se trouve à l'Abreuvoir pour faire un feu avec les planches prélevées.

En juillet et en août, le bois des bancs, barrières et autres abris mis à disposition au Parc des Écureuils a connu le même sort.

Christian Magnin-Feysot, le maire de la commune, rappelle que les feux de camp sont interdits dans la commune. Aussi a-t-il porté plainte auprès de la gendarmerie afin qu'une enquête soit ouverte et les auteurs interpellés.

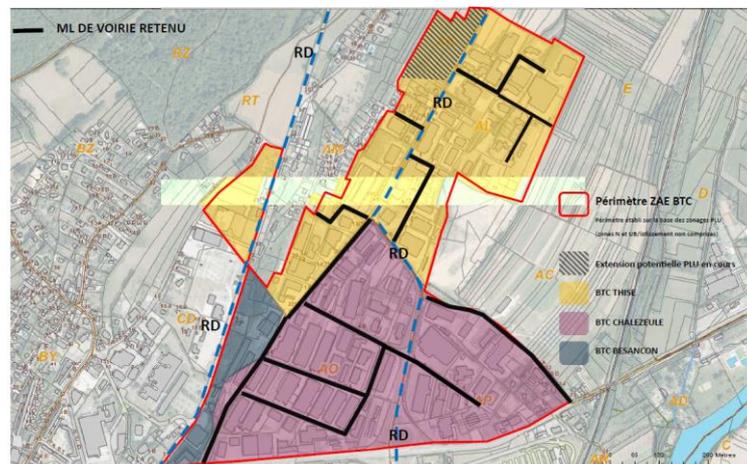
La Zone « BTC » change de nom et passe à la CAGB

En application de la loi NOTRe, le Grand Besançon exerce depuis 1er janvier 2017 en lieu et place des communes la compétence liée à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE). Dès lors, il est revenu à la CAGB de définir la ZAE, en reprenant la définition proposée par l'AdCF (Assemblée des Communautés de France) : une ZAE est une zone où la vocation économique est mentionnée dans un document d'urbanisme. Elle doit présenter une certaine superficie et une cohérence d'ensemble, souvent née d'une opération d'aménagement. Elle regroupe plusieurs établissements et entreprises et elle traduit la volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné.

La loi distingue le transfert de charges de celui des biens. Aucune ressource n'est prévue en compensation. Aussi, s'agit-il d'une compensation par un transfert de ressources des communes. S'agissant du pouvoir de police, il reste exercé par le Maire dans le cadre de son pouvoir de police générale.

Après un travail d'inventaire et de diagnostic et la validation à chaque étape par un Comité de Pilotage, **43 ZAE dans 26 communes sont concernées dont la zone dite « BTC – Besançon Thise Chalezeule »**, qui s'ajoutent aux 13 déjà communautaires.

La Zone change également de nom, avec l'ensemble des Marnières et autres zones : l'« **Espace d'activités Chalezeule – Thise** ».



Après de nombreux échanges, la délimitation de la nouvelle zone a été actée et comprend, à la demande de la Commune, la totalité du Chemin de la Combe-Balland qui mène principalement à des activités communautaires : centre de secours et pépinière maraîchère.

Sur la base du principe de neutralité budgétaire, l'ACTP (Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle) des communes sera diminuée du montant des charges transférées. Les charges concernées sont pour l'essentiel celles liées à des équipements. Un coût moyen annualisé a été évalué sur la base de ratios exclusivement dédiés aux voiries pour les postes suivants : l'entretien courant de la voirie, l'entretien des espaces verts, la propreté et le balayage, l'entretien et la maintenance des points lumineux, le renouvellement de la voirie, ...

Le Conseil municipal a validé le transfert au fur et à mesure des étapes.



Je jardine, tu jardines, ...

Depuis la création des ateliers péri-éducatifs (TAP de 15h30 à 16h45) du Projet Educatif de la commune, l'association « Les Jardins de Cocagne / Julienne Javel » anime des ateliers Jardinage et des petits aux grands. L'équipe d'animation s'est mise également avec les enfants « à la pelle et au râteau ! ».

Aussi, la Commune a sollicité le ministère de l'écologie à l'occasion d'un appel à projet « 10 000 coins nature dans les écoles et les collèges » dans le cadre des TEPOS, Territoires à Energies POSitives où la CAGB est labellisée. Une subvention de 500 euros a été attribué à la Commune pour l'achat de matériel.

Avec l'équipe d'animation

Maryline nous raconte les activités réalisées par l'équipe d'animation : « Nous avons commencé l'activité des jardins en avril en TAP. Les enfants ont préparé des semis en godets de légumes différents. Ensuite nous les avons disposés sous serre qui avec la chaleur fournie, va aider la plante 🌱 à germer plus tôt ».

Pendant ce temps de germination nous avons parlé des fleurs du printemps les annuelles et les bulbes les vivaces et grimpantes, avant d'en planter avec l'aide du calendrier lunaire.

Les enfants ont aussi découvert les associations de légumes et dispositions des plants entre eux. Et nous avons planté la totalité des diverses espèces en mai.

Ensuite un tableau de responsabilité pour l'arrosage a été mis en place. Ce qui a bien plu. En septembre nous avons fleuri la cour de l'école avec des fleurs 🌸 qui résiste au gel dans des pots. Nous y avons mis des bulbes de tulipes qui viendrons au printemps. Affaire à suivre... ».





**Avec Julienne Javel
/ Les Jardins de Cocagne**

L'animation a lieu tous les mardis de 15h45 à 16h45. Un groupe est constitué pour une séquence d'environ 7 semaines. L'animation a lieu sur le site de Charmarin, dans la salle d'animation ou sous une petite serre qui n'est utilisée que dans ce cadre, ou à l'école. Les différents groupes d'enfants, ont participé avec entrain aux différentes activités proposées.

Autour du jardinage et de la nature, les activités amènent les enfants à goûter des légumes, à comprendre le développement d'une plante et les initient au jardinage, et à l'éco-citoyenneté.

Le planning des séances (environ 7 semaines) est fait avec les enfants, ils peuvent ensuite participer à des animations qui leurs plaisent puisqu'elles sont faites à leur demande. Ils projettent leurs envies dans le temps et prennent quelques responsabilités (venir arroser les plantations le week-end par exemple).

Isabelle nous décrit par exemple une séance d'animation avec les classes de moyenne et grande sections : « La séance débute avec une petite histoire qui reviendra chaque semaine.

Nous fabriquons des bonhommes en légumes. Je les accompagne dans la fabrication mais j'essaie de laisser leur imagination travailler. Je les encourage à créer avec peu de choses. Nous utilisons des légumes réformés et des végétaux.

Je garde un petit temps où les enfants peuvent jouer avec leur fabrication.

Chacun repart avec son bonhomme qu'il peut manger s'il en a envie. »

Les animations préférées des enfants

Plantation, semis qu'ils peuvent ramener à la maison afin de voir la plante se développer. Jeux autour du goût avec des légumes, des fruits, des graines ou des jus de fruits. Fabrication d'une grainothèque (avec les plus âgés). Fabrication des bonhommes en légumes, fruits, végétaux.

Couronne végétale. Décor pour la table (Halloween, Noël, Pâques...). Bataille naturelle, chasse au trésor ou aux légumes...

C'est un bilan positif, les enfants, et si l'animation se renouvelle chaque année, ils sont toujours enthousiastes et demandeurs.

DANS LE RETRO

Compote de pommes et soupe de potiron

Atelier dans la classe maternelle de Mme Delhinger en 2016-2017.

Un moment fort de début d'année (rentrée 2016) dans la classe maternelle ; réalisation et dégustation de la compote de pomme et de la soupe au potiron. On a même fait une soupe pommes de pin et marron pour jouer !



ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Les petits chazeulois ont mené l'enquête !

Aux dernières vacances, quinze petits chazeulois sont devenus des apprentis détectives à l'accueil de loisirs municipal ! Ils ont résolu en une semaine l'enquête sur la disparition d'un lapin dans le village ... Bravo !



PRENONS DE BONNES HABITUDES
DE STATIONNEMENT ET DE DEPOSE DES ENFANTS !

CHALEZEULE
VILLAGE
RESPECT / **Sortie**
de l'école



COMMUNE DE CHALEZEULE

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE
SUR LES TROTTOIRS...

-  Toujours marcher sur le trottoir en faisant attention aux sorties de garage ou de parking
-  S'il n'y a pas de trottoir, se mettre à gauche de la chaussée pour voir les véhicules arriver en face
-  Toujours traverser sur les passages piétons, en regardant de chaque côté et sans courir !
-  Circuler prudemment en trottinette ou à rollers, en faisant attention aux personnes autour de soi



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Devaux](#) | [/ministere.interieur](#) | [@ministere_interieur](#) | [www.interieur.gouv.fr](#)

**MÊME SI L'ÉCOLE
EST À CÔTÉ,
LES ENFANTS SONT
BIEN ATTACHÉS!**




Sur le chemin de l'école

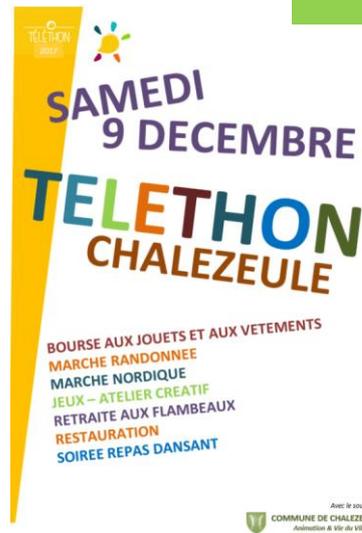
SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES

Pensez à nous



Roulez
Tout doux

Tout
le programme
dans le
supplément
des Brèves.



FETE DE NOEL

*Le Relais familles assistants maternels du Seeb
vous invite au spectacle de fin d'année*

« La nouvelle vie des jouets »

Présenté par François GILLARD

« C'est le matin, François dort encore, tout à coup, le réveil sonne... Sur le moment, le levé est difficile mais la découverte de nouveaux jouets dans sa chambre le surprend, le réveille, puis l'amuse et surtout le met en retard. Que va-t-il faire avec ces jouets ? Va-t-il avoir le temps de se préparer ? »



Le mardi 05 décembre à 15h30

A la salle Lumière de Roche-lez-Beaupré

Dans cette création, François GILLARD détourne les jouets de leur usage habituel. Ils deviennent instruments de musique, durant un rap, une valse et autres styles de musiques ! Chansons et musiques seront au rendez-vous dans ce spectacle sur le jeu, l'imaginaire...

Le spectacle sera suivi d'un goûter. (Si vous souhaitez apporter un gâteau, des biscuits ou autres friandises, merci de l'annoncer à l'animatrice).

Merci de vous inscrire auprès du relais du Seeb.

*Près de chez-nous
Des chalezulois sous les projecteurs*

Dimanche 10 décembre à 15h30, église de Chalèze
Chorale "Vocalypso", direction : Léa Gilet
et l'orchestre d'accordéons "ça manque pas d'air", direction : Sandrine Kohler

Dimanche 17 décembre à 16h, église d'Amagney
L'Orchestre Junior Non Identifié, direction : Muriel Cuenot & Gilles Michaud-Bonnet
et l'orchestre d'harmonie de Poulley les Vignes, direction : Laurent Silvani
Les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycles recevront leur diplôme à cette occasion

Entrée libre - Ouverture des portes 30 minutes avant le début des concerts

CHALEZEULE

Village en fête!

2017-2018

SAMEDI

9

DECEMBRE

MAISON COMMUNE

TELETHON 2017

Voir Programme

DIMANCHE

10

DECEMBRE

14H – DEPART DU STADE

PARADE DE NOEL !

Société d'Education Populaire de Chalezeule

14h – Parade musicale

15h30 – Goûter pour petits et grands

SAMEDI

16

DECEMBRE

12H – MAISON COMMUNE

REPAS DES AINES

Inscriptions + 70 ans au CCAS.

MARDI

19

DECEMBRE

12H – MAISON COMMUNE

REPAS CLUB DES AINES

Club des Aînés de Chalezeule

VENDREDI

22

DECEMBRE

16H – MAISON COMMUNE

NOEL DES ENFANTS

Accueil de loisirs périscolaire.

DU 15
DECEMBRE
AU 1^{ER}
JANVIER

FOURS A CHAUX

CRECHE

DE CALISIOLA